

Projet d'arrêté ministériel du ... (date) modifiant l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole

La Ministre de l'Agriculture,

Vu le règlement (UE) n° 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas ;

Vu le règlement (UE) n° 2021/2115 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (plans stratégiques relevant de la PAC) et financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), et abrogeant les règlements (UE) n° 1305/2013 et (UE) n° 1307/2013 ;

Vu le règlement (UE) n° 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant le règlement (UE) n° 1306/2013 ;

Vu le règlement d'exécution (UE) n° 2022/128 de la Commission du 21 décembre 2021 portant modalités d'application du règlement (UE) n° 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les organismes payeurs et autres entités, la gestion financière, l'apurement des comptes, les contrôles, les garanties et la transparence ;

Vu le Code wallon de l'Agriculture, les articles D.4, D.242, alinéas 1^{er}, D.243, D.245, D.246 et D.249, modifié en dernier lieu par le décret du 17 juillet 2018 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole, l'article 4, modifié par l'arrêté ministériel du 12 janvier 2024, et l'article 21 ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole ;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 14 octobre 2025 ;

Vu la concertation entre les Gouvernements régionaux et l'Autorité fédérale, intervenue le 16 octobre 2025 ;

Vu le rapport du 11 octobre 2025 établi conformément à l'article 3, 2°, du décret du 11 avril 2014 visant à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des Nations unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques régionales ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 4 novembre 2025 ;

Vu l'avis ~~xxx/xx~~ du Conseil d'Etat, donné le 10 février 2025, en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 2°, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}. L'article 5 de l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole, modifié par l'arrêté ministériel du 12 janvier 2024, les modifications suivantes sont apportées :

1° dans le paragraphe 2, 11°, les mots « et 4 » sont insérés entre les mots « l'article 2, § 1^{er}, » et les mots « de l'arrêté royal du 15 mai 2003 » ;

2° le paragraphe 4 est complété par deux alinéas rédigés comme suit :

« Le montant total de l'aide accordée par investissement est limité à la valeur effectivement investie par le bénéficiaire.

Dans le cadre des investissements immobiliers dont le cout forfaitaire est fixé par mètre carré dans les annexes 3 et 5, le montant total de l'aide calculée, conformément au paragraphe 1^{er}, est limité aux premiers 1.000 m² de l'investissement concerné. » ;

3° le paragraphe 5 est complété par un alinéa rédigé comme suit :

« Pour la période 2023-2027 et dans le cadre des investissements visés à l'annexe 5, un seul investissement est accordé par bénéficiaire. ».

Art. 2. Dans l'article 6, § 2, alinéa 1^{er}, du même arrêté, le mot « huit » est remplacé par le mot « quinze ».

Art. 3. L'article 8 du même arrêté, modifié par l'arrêté ministériel du 12 janvier 2024, est complété par un alinéa rédigé comme suit :

« Le montant total de l'aide accordée par investissement est limité à la valeur effectivement investie par le bénéficiaire. ».

Art. 4. À L'article 11 du même arrêté, modifié en dernier lieu par l'arrêté ministériel du 27 février 2025, les modifications suivantes sont apportées :

1° au paragraphe 2, alinéa 2, les modifications suivantes sont apportées :

a) dans le 2°, les mots « telles que prévue à l'annexe 3 et à l'annexe 5 » sont abrogés ;

b) dans le 3°, les mots « 5 % » sont remplacés par les mots « 7,5 % » ;

c) il est complété par le 4° rédigé comme suit :

« 4° de 7,5 % lorsque l'investissement rencontre les objectifs de performance environnementale. » ;

2° le paragraphe 3 est complété par un alinéa rédigé comme suit :

« Le montant total de l'aide accordée par investissement est limité à la valeur effectivement investie par le bénéficiaire. ».

Art. 6. À l'article 15, § 5, du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1° dans l'alinéa 1^{er}, les mots « d'un même » sont remplacés par le mot « un » ;

2° il est complété par un alinéa rédigé comme suit :

« Le montant total de l'aide accordée par investissement est limité à la valeur effectivement investie par le bénéficiaire. ».

Art. 7. Dans le chapitre 7 du même arrêté, il est inséré un article 16/1 rédigé comme suit :

« **Art. 16/1.** En application de l'article 26, alinéa 3, les activités agricoles du jeune agriculteur qui s'installe pour la première fois sont définies par les codes NACE-BEL listés à l'annexe 1, chapitre 4. »

Art. 8. À l'annexe 1 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1° le chapitre 1^{er} est remplacé par ce qui suit :

« Chapitre 1^{er}. Code Nace-Bel des produits agricoles

01.630	Traitement primaire des récoltes
10.111	Activités des abattoirs
10.112	Activités des ateliers de découpe de viande
10.113	Transformation des produits dérivés de la viande
10.119	Autre transformation et conservation de la viande, à l'exception de la viande de volaille
10.120	Transformation et conservation de la viande de volaille
10.130	Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille
10.311	Transformation et conservation de pommes de terre, sauf fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre
10.312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre
10.320	Préparation de jus de fruits et de légumes
10.391	Transformation et conservation de légumes, sauf fabrication de légumes surgelés
10.392	Transformation et conservation de fruits, sauf fabrication de fruits surgelés
10.393	Fabrication de légumes et de fruits surgelés
10.410	Fabrication d'huiles et de graisses
10.510	Fabrication de produits laitiers
10.610	Travail des grains
10.620	Fabrication de produits amylacés
10.810	Fabrication de sucre
10.840	Fabrication de condiments et d'assaisonnements
10.850	Fabrication de plats préparés
10.860	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques

10.890	Fabrications d'autres produits alimentaires n.c.a.
10.910	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
11.020	Production de vin de raisin
11.030	Fabrication de cidre et autres boissons fermentées à base de fruits
11.040	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.060	Fabrication de malt
13.100	Fabrication de fibres textiles et filature
82.920	Activités de conditionnement

».

2° le chapitre 2 est remplacée par ce qui suit :

« Chapitre 2. Code Nace-Bel des produits non-agricoles

10.520	Fabrication de crèmes glacées et autres glaces alimentaires
10.712	Fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche
10.720	Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation
10.730	Fabrication de pâtes alimentaires
10.820	Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie
10.850	Fabrication de plats préparés
11.010	Production de boissons alcooliques distillées
11.050	Fabrication de bière

».

3° elle est complétée par un chapitre 4 rédigé comme suit :

« Chapitre 4. Code Nace-Bel des activités agricoles

01.1	Cultures non-permanentes
01.2	Cultures permanentes
01.3	Reproduction de plantes
01.4	Production animale
01.5	Culture et élevages associés
03.2	Aquaculture

».

Art. 9. Dans le même arrêté, l'annexe n°3, remplacée en dernier lieu par l'arrêté ministériel du 27 février 2025, est remplacée par l'annexe n°1 jointe au présent arrêté.

Art. 10. Dans le même arrêté, l'annexe n°4, remplacée en dernier lieu par l'arrêté ministériel du 25 avril 2024, est remplacée par l'annexe n°2 jointe au présent arrêté.

Art. 11. Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Namur, le ... (date).

Anne-Catherine DALCQ

Annexe n°1 à l'arrêté ministériel du ... (date) modifiant l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole

Annexe n° 3 à l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole

Annexe n° 3. Investissements productifs admissibles

	M/I	Prod	Div agricole	Div non-agri	CUMA	SCTC	PME-TC Agro	PME-TC Sylvi	Digitalisation	AV	Climat	Ressources naturelles	Biodiversité	RE	PQ	Innovation sylvi	Robot/Numérisation sylvi	Environnement sylvi	Listes de matériel/équipement	Classe/ Largeur (m)	Montant forfaitaire
1	M							x											Abatteuse - Ebrancheuse	4 roues motrices	326 500 €
2	M							x											Abatteuse - Ebrancheuse	6 roues motrices	480 000 €
3	M							x											Abatteuse - Ebrancheuse	8 roues motrices	544 500 €
4	M							x										x	Abatteuse - Ebrancheuse : huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm	4 roues motrices	326 500 €
5	M							x										x	Abatteuse - Ebrancheuse : huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm	6 roues motrices	480 000 €

6	M							x										x	Abatteuse - Ebrancheuse : huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm	8 roues motrices	544 500 €
7	M	x																	Accessoire : bac désileur (brise silo)		8 420 €
8	M	x																	Accessoire : bac désileur-mélangeur-distributeur		12 513 €
9	M	x			x	x													Accessoire : bac godet ou pelican		2 200 €
10	M	x			x														Accessoire : bac hacheur betterave		8 250 €
11	M	x			x	x													Accessoire : balayeuse hydraulique		3 300 €
12	M							x									x		Accessoire : batonneuse fougère		7 975 €
13	M							x									x		Accessoire : broyeur à marteaux		16 000 €
14	M	x			x	x													Accessoire : chargeur frontal tracteur <=70cv		5 000 €
15	M	x			x	x													Accessoire : chargeur frontal tracteur >70cv		13 200 €
16	M	x			x														Accessoire : enfonce pieux hydraulique		5 500 €
17	M	x			x				x	x				x					Accessoire : interface de guidage (translateur et caméra)		17 200 €
18	M							x									x		Accessoire : lames de déssouchage		5 300 €
19	M	x			x	x													Accessoire : mat de levage pour tracteur		7 700 €
20	M							x											Accessoire : Montage câble ou pince pour débusqueur/débardeuse		32 000 €
21	M							x									x		Accessoire : Montage grue (pince sur flèche mobile)		103 750 €
22	M	x			x														Accessoire : pince à ballots		2 200 €
23	M							x											Accessoire : pince à bois ou grapin	capacité de levage =<3.500 kg	1 967 €

24	M						x											Accessoire : pince à bois ou grapin	3.500 kg < capacité de levage < 7000 kg	6 520 €
25	M						x							x				Accessoire : pioche herse		3 200 €
26	M	x			x	x												Accessoire : relevage avant		2 200 €
27	M	x			x	x	x											Accessoire : retourneur de palox		6 075 €
28	M						x							x				Accessoire : scarificateur réversible		3 600 €
29	M						x							x				Accessoire : sous soleurs multifonction avec peigne		3 700 €
30	M	x			x		x		x			x						Accessoire : taille haie-barre de coupe ou débroussailleuse		8 800 €
31	M						x											Accessoire abatteuse : tête d'abatteuse		106 700 €
32	M	x			x													Accessoire enjambeur : outil de pulvérisation		13 530 €
33	M						x											Accessoire klemmbank	<1,75m²	5 000 €
34	M						x											Accessoire klemmbank	>=1,75m²	39 000 €
35	M						x											Accessoire remorque forestière : benne		9 800 €
36	M						x											Accessoire remorque forestiere : grapin		8 860 €
37	M	x			x				x	x								Accessoire tonneau à lisier : rampe d'injection		19 580 €
38	M						x										x	Accessoires pneus forestiers (tracks)	la paire	9 549 €
39	M						x										x	Accessoires pneus tracteur forestier (chaines par paire)	la paire	3 150 €
40	I	x				x												Aménagement (ligne de traitement)	/m	3 452 €
41	I	x				x								x				Aménagement (ligne de traitement) - Produit de qualité	/m	3 452 €

42	I	x			x	x		x										Aménagement de bâtiment (hors élevage)	/m ²	101 €
43	I	x			x	x		x										Aménagement de bâtiment (toiture)	/m ²	74 €
44	I	x																Aménagement des abords/Zone bétonnée	/m ²	48 €
45	I	x		x								x						Aménagement ferme pédagogique ou sociale	/m ²	571 €
46	I							x										Aménagement ligne de chantier de découpe de bois ronds	/m	33 720 €
47	I	x						x				x						Aménagement serre en verre	/m ²	50 €
48	I	x										x						Aménagement serre en verre hydroponie	/m ²	100 €
49	I	x										x						Aménagement/équipement de bâtiment d'élevage (autre élevage)	/m ²	110 €
50	I	x										x						Aménagement/équipement de bâtiment multifonction	/m ²	110 €
51	I	x										x						Aménagement/équipement de bergerie (ovin-caprin)	/m ²	116 €
52	I	x										x						Aménagement/équipement de porcherie	/m ²	136 €
53	I	x										x	x					Aménagement/équipement de porcherie - Produit de qualité	/m ²	136 €
54	I	x										x						Aménagement/équipement d'écurie de chevaux d'élevage (hors manège et pension)	/m ²	129 €
55	I	x										x						Aménagement/équipement d'élevage de poules pondeuses ou poulettes ou reproducteurs	/m ²	187 €
56	I	x										x	x					Aménagement/équipement d'élevage de poules pondeuses ou poulettes ou reproducteurs - Produit de qualité	/m ²	187 €

57	I	x												x				Aménagement/équipement d'élevage de volailles d'engraissement	/m²	139 €
58	I	x												x	x			Aménagement/équipement d'élevage de volailles d'engraissement - Produit de qualité	/m²	139 €
59	I	x												x				Aménagement/équipement d'étable bovins	/m²	119 €
60	M	x												x				Andaineur	Simple	8 525 €
61	M	x			x									x				Andaineur	Double	22 000 €
62	M	x			x									x				Andaineur	Quadruple	48 000 €
63	M	x			x									x				Andaineur à tapis		32 320 €
64	M	x												x				Aplatisseur	6=< Puissance <15KW	5 500 €
65	M	x				x								x				Aplatisseur	Puissance>= 15KW	20 075 €
66	M	x																Aquaponie - Aérateur des eaux - soufflante puissance >1 Kw + diffuseur	unité	1 500 €
67	I	x																Aquaponie - Bassin d'élevage GRP polyester/fibre de verre	/m3	400 €
68	M	x																Aquaponie - Chauffage eaux - thermoplongeur puissance <= 9Kw	unité	400 €
69	M	x																Aquaponie - Chauffage eaux - thermoplongeur puissance > 9Kw	unité	1 000 €
70	M	x																Aquaponie - Cuve de transport de poissons	>= 500L	750 €
71	M	x																Aquaponie - Nourrisseur automatique poissons	unité	250 €
72	M	x																Aquaponie - Pompe à eaux - capacité >= 30 m3/h	unité	1 000 €

73	I	x																Aquaponie - Traitement des eaux - Bassin décantation cyclindroconique GRP		300 €
74	I	x																Aquaponie - Traitement des eaux - stérilisateur UV capacité > 20 m3/h	/m3/h de capacité	120 €
75	I	x																Aquaponie - Traitement des eaux - tambour filtrant, capacité <= 50m3/h	/m3/h de capacité	160 €
76	I	x																Aquaponie - Traitement des eaux - tambour filtrant, capacité > 50 m3/h	/m3/h de capacité	100 €
77	I	x								x	x			x				Armature et filet (antigrêle, brise vent)	/m²	8 €
78	I	x								x	x							Armature et filet brise vent pour étable avec gestion automatisée	/m²	100 €
79	M	x			x													Arracheuse à mottes sur tracteur		38 700 €
80	M				x													Arracheuse automotrice (Pdt, betteraves, chicorées, chicons)	>= 3 rangs	396 835 €
81	M				x													Arracheuse automotrice d'arbres		50 000 €
82	M	x																Arracheuse trainée (Pdt, betteraves, chicorées, chicons)	1 rang	46 552 €
83	M	x			x													Arracheuse trainée (Pdt, betteraves, chicorées, chicons)	2 rangs	169 125 €
84	M	x												x				Assistance récolte		7 150 €
85	M	x																Atomiseur entraîné par prise de force	400L =< capacité =< 600 L	5 214 €
86	M	x			x													Atomiseur entraîné par prise de force	capacité > 600L	9 350 €
87	M	x			x													Auto-chargeuse		86 680 €
88	I	x			x					x	x							Bac de rétention phyto (nettoyage)	/m²	44 €

89	M	x			x	x												Bande transporteuse mobile/Sauterelle/Répartisseur de tas mobile	/m	1 802 €
90	M	x			x													Bascule/Cage de contention (mobile ou fixe)		5 060 €
91	M	x					x											Benne 3 points hydraulique		2 250 €
92	M	x			x								x					Bétaillère	2 essieux	41 800 €
93	M	x											x					Bétaillère	1 essieu	29 480 €
94	M	x											x					Bétaillère voiture	2 essieux	10 880 €
95	M				x			x	x	x	x							Bineuse à rayon laser	=> 2m	456 900 €
96	M	x			x				x	x	x							Bineuse horticole dans le rang guidage automatique	=> 6 éléments	99 000 €
97	M	x			x				x	x	x							Bineuse horticole pour passe pieds		27 000 €
98	M	x			x			x	x	x	x							Bineuse interligne guidage automatique caméra	=> 4 éléments	40 920 €
99	M	x			x			x	x	x	x							Bineuse interligne guidage automatique ultrasons	=> 4 éléments	29 920 €
100	M	x			x				x	x	x							Bineuse/Desherbeur mécanique/Sarcluse	=> 4 éléments < 12 éléments	7 920 €
101	M	x			x				x	x	x							Bineuse/Desherbeur mécanique/Sarcluse	=> 12 éléments	22 000 €
102	M						x											Blindage pour mini pelle		7 500 €
103	M						x											Blindage pour tracteur forestier (arceaux de protection)		12 035 €
104	M	x				x												Botteleuse-ficeleuse		4 000 €
105	M						x						x					Broyeur à plaquettes forestières (sur remorque ou automoteur)		275 000 €
106	M	x					x		x		x							Broyeur de branches	diametre branches min 60mm	2 545 €

107	M							x		x		x						Broyeur de branches automoteur avec rouleau ameneur	diametre branches min 100mm	13 200 €
108	M							x		x		x						Broyeur de branches avec rouleau ameneur	diametre branches min 100mm	9 400 €
109	M							x		x		x						Broyeur forestier automoteur	Min 140 CV	300 000 €
110	M							x		x		x						Broyeur forestier pour tracteur	70 <= puissance <= 120cv	15 320 €
111	M							x		x		x						Broyeur forestier pour tracteur	> 120cv	31 000 €
112	M							x	x	x		x				x	x	Broyeur forestier télécommandé		60 000 €
113	M	x			x													Butteuse-plastifieuse	largeur de travail max. 110cm	8 000 €
114	M					x		x										Camion pour semi-remorque		82 500 €
115	M	x			x													Chargeur compact/Nettoyeur d'étable	<50cv	35 387 €
116	M	x			x													Chargeur compact/Nettoyeur d'étable	50cv=< puissance <75CV	49 192 €
117	M	x			x													Chargeur compact/Nettoyeur d'étable	75cv=< puissance <100CV	65 186 €
118	M	x			x													Chargeur compact/Nettoyeur d'étable	>=100cv	83 050 €
119	M	x																Charrue	= 3 socs	11 000 €

12 0	M	x																Charrue	= 4 socs	19 635 €
12 1	M	x			x													Charrue	= 5 socs	24 750 €
12 2	M	x			x													Charrue	>=6 socs	32 505 €
12 3	M							x										Charrue forestière/Cover-crop	<= 5 éléments	17 000 €
12 4	M							x										Charrue forestière/Cover-crop	> 5 éléments <= 8 éléments	40 000 €
12 5	M							x										Charrue forestière/Cover-crop	> 8 éléments	52 000 €
12 6	M	x			x					x		x						Chenilles	Les 4	60 500 €
12 7	M							x									x	Cheval de trait formé au débardage et débourré		3 500 €
12 8	M	x				x												Clark		27 500 €
12 9	M	x			x									x				Combiné herse étrille et semoir	largeur de travail min 3m	17 347 €
13 0	M	x			x									x				Combiné herse rotative et semoir	largeur de travail min 2m50	34 909 €
13 1	M	x			x									x				Combiné presse-enrubaneuse		83 996 €
13 2	M							x						x				Combiné tronconneuse-fendeuse-tapis		18 650 €
13 3	I	x			x	x		x						x				Construction bâtiment (multifonction)	/m²	220 €
13 4	I	x			x	x		x						x				Construction bâtiment (multifonction) sans aménagements/équipements	/m²	110 €

13 5	I	x												x				Construction bâtiment d'élevage (autre élevage ou plusieurs espèces sous le même toit)	/m²	220 €
13 6	I	x												x				Construction bâtiment d'élevage (autre élevage ou plusieurs espèces sous le même toit) sans aménagements/équipements	/m²	110 €
13 7	I	x												x				Construction de bergerie (ovin- caprin)	/m²	231 €
13 8	I	x												x				Construction de bergerie (ovin- caprin) sans aménagements/équipements	/m²	115 €
13 9	I	x																Construction de clôture anti- sanglier pour mesure sanitaire	/m	17 €
14 0	I	x												x				Construction d'écurie chevaux d'élevage (hors manège et pension)	/m²	259 €
14 1	I	x												x				Construction d'écurie chevaux d'élevage (hors manège et pension) sans aménagements/équipements	/m²	130 €
14 2	I	x												x				Construction d'élevage de poules pondeuses ou poulettes ou reproducteurs	/m²	374 €
14 3	I	x												x				Construction d'élevage de poules pondeuses ou poulettes ou reproducteurs sans aménagements/équipements	/m²	187 €
14 4	I	x												x				Construction d'élevage de volailles d'engraissement	/m²	277 €
14 5	I	x												x	x			Construction d'élevage de volailles d'engraissement - Produit de qualité	/m²	277 €
14 6	I	x												x				Construction d'élevage de volailles d'engraissement sans aménagements/équipements	/m²	138 €

14 7	I	x												x	x				Construction d'élevage de volailles d'engraissement sans aménagements/équipements - Produit de qualité	/m²	138 €
14 8	I	x												x					Construction d'étable bovins	/m²	238 €
14 9	I	x												x					Construction d'étable bovins sans aménagements/équipements	/m²	119 €
15 0	I	x		x										x					Construction ferme pédagogique ou sociale	/m²	1 141 €
15 1	I	x		x										x					Construction ferme pédagogique ou sociale sans aménagements/équipements	/m²	570 €
15 2	I	x			x	x		x											Construction hangar de stockage/Remise matériel	/m²	202 €
15 3	I	x			x	x									x				Construction hangar de stockage/Remise matériel - Produit de qualité	/m²	202 €
15 4	I	x			x	x		x											Construction hangar de stockage/Remise matériel sans aménagements/équipements	/m²	101 €
15 5	I	x			x	x									x				Construction hangar de stockage/Remise matériel sans aménagements/équipements - Produit de qualité	/m²	101 €
15 6	I	x												x					Construction porcherie	/m²	272 €
15 7	I	x												x	x				Construction porcherie - Produit de qualité	/m²	272 €
15 8	I	x												x					Construction porcherie sans aménagements/équipements	/m²	136 €
15 9	I	x												x	x				Construction porcherie sans aménagements/équipements - Produit de qualité	/m²	136 €

160	I	x					x						x				Construction serre en verre	/m²	100 €
161	I	x											x				Construction serre en verre hydroponie	/m²	200 €
162	I	x											x				Construction serre en verre hydroponie sans aménagements/équipements	/m²	100 €
163	I	x					x						x				Construction serre en verre sans aménagements/équipements	/m²	50 €
164	I	x															Cornadis	/m	100 €
165	M	x			x												Cultirateau maraîcher	>= 1,25m	12 550 €
166	M				x				x	x							Cureuse de fossé		12 117 €
167	M	x					x		x		x						Débrousailluse latérale	Un seul coté	5 005 €
168	M	x					x		x		x						Débrousailluse latérale	Droite et gauche	10 208 €
169	M						x										Débusqueur/Débardeuse		280 000 €
170	M						x									x	Débusqueur/Débardeuse (huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm)		280 000 €
171	M	x							x		x						Déchaumeuse/Cultivateur/Covercrop	1,5m =< l <2m	4 550 €
172	M	x			x				x		x						Déchaumeuse/Cultivateur/Covercrop	2m =< l <3m	6 930 €
173	M	x			x				x		x						Déchaumeuse/Cultivateur/Covercrop	3m =< l <4 m	16 500 €
174	M	x			x				x		x						Déchaumeuse/Cultivateur/Covercrop	>= 4m	28 600 €
175	M						x						x				Deck alimentation pour combiné		5 590 €

17 6	M	x					x		X								Décompacteur à dents ou sous-soleuse à dents	<4 dents	4 400 €
17 7	M	x		x			x		x								Décompacteur à dents ou sous-soleuse à dents	>= 4 dents	6 600 €
17 8	M	x		x													Découpeuse à gazon automotrice		467 000 €
17 9	M	x		x													Découpeuse à gazon trainée		314 000 €
18 0	M	x					x		x	x							Défaneuse mécanique/broyeur ou tondeuse de prairie	<=1,5m	3 500 €
18 1	M	x		x			x		x	x							Défaneuse mécanique/broyeur ou tondeuse de prairie	1,5 < l <= 3m	7 447 €
18 2	M	x		x			x		x	x							Défaneuse mécanique/broyeur ou tondeuse de prairie	> 3m	10 973 €
18 3	M	x		x					x	x							Défaneuse/désherbeur thermique ou électrique	largeur >= 1,5m	16 500 €
18 4	M	x		x													Dérouleuse - enrouleuse de bâches/filets/films	>= 2,3 m de large	9 504 €
18 5	M	x		x								x					Dérouleuse à balle		7 700 €
18 6	M	x		x					x	x							Désherbeur mécanique avec travail du sol au pied des arbres (2 lignes gauche et droite)		14 500 €
18 7	M	x		x					x	x							Désherbeur mécanique avec travail du sol au pied des arbres (une ligne)		7 250 €
18 8	M	x		x					x	x							Désherbeur mécanique hydraulique avec travail du sol au pied des arbres (2 lignes gauche et droite)		28 290 €
18 9	M	x										x					Désileuse portée (avec ou non pailleuse)		11 000 €
19 0	M	x										x					Désileuse trainée (avec ou non pailleuse)		27 607 €

19 1	M				x	x					x	x	x					Déterreur mobile		110 208 €
19 2	I	x							x			x			x			Dispositif anti gel : Frostguard ou tour anti-gel		11 611 €
19 3	M	x																Distributeur à engrais porté	< 1T	3 400 €
19 4	M	x				x												Distributeur à engrais porté	=>1T	10 330 €
19 5	M	x				x				x	x	x	x					Distributeur à engrais porté avec système pesée DPA intégré	=>1T	19 943 €
19 6	M	x																Distributeur automoteur d'aliments		20 900 €
19 7	M	x				x					X							Ecimeuse		21 692 €
19 8	M	x				x					X							Ecimeuse/rogneuse pour vignes		15 800 €
19 9	M								x									Ecorceuse de pieux/piquets/bois ronds	Manuel	7 840 €
20 0	M								x									Ecorceuse de pieux/piquets/bois ronds	Automatique	23 080 €
20 1	M	x													x			Effeuilleuse pour vignes	1/2 rang	16 600 €
20 2	M	x				x									x			Effeuilleuse pour vignes	2 x 1/2 rang	30 978 €
20 3	I	x									x	x			x			Energie renouvelable professionnelle (inférieur ou égale à 10 KW) : biométhanisation	/KWc	11 484 €
20 4	I	x							x		x	x			x		x	Energie renouvelable professionnelle : éolienne	/KWc et plafonné aux KWc max que l'onduleur accepte à l'entrée	10 879 €

205	I	x					x		x	x			x			x	Energie renouvelable professionnelle : panneaux photovoltaïques	/KWe des panneaux et plafonné aux KWe max que l'onduleur accepte à l'entrée	1 364 €
206	M	x			x												Enjambeur 2 rangs (1 ligne de plantation)	>= 50cv	51 040 €
207	M	x			x												Enjambeur 3 rangs (2 lignes de plantation)	50cv=< puissance <75CV	70 180 €
208	M	x			x												Enjambeur 3 rangs (2 lignes de plantation)	75cv=< puissance <100CV	86 130 €
209	M	x			x												Enjambeur 3 rangs (2 lignes de plantation)	>= 100CV	97 240 €
210	M	x			x												Enrubaneuse		18 370 €
211	M				x												Ensileuse automotrice à maïs		250 000 €
212	M	x											x				Epandeur à fumier	< 9 m³	8 093 €
213	M	x											x				Epandeur à fumier	>= 9 m³	31 900 €
214	M				x								x				Epandeur à fumier	>= 12 m³	37 945 €
215	M	x					x	x						x	x		Exosquelette		4 000 €
216	M						x						x				Fagoteuse	min 1 stère	1 760 €
217	M	x											x				Faneuse	<= 6 toupies	11 000 €

21 8	M	x			x								x				Faneuse	> 6 toupies	15 169 €
21 9	M	x											x				Faucheuse (latérale/frontale)		13 038 €
22 0	M	x			x								x				Faucheuse frontale+papillon double arrière		42 174 €
22 1	M	x			x								x				Faucheuse-conditionneuse		17 710 €
22 2	M							x									Fendeuse	hydraulique (min 35cv)	3 650 €
22 3	M							x									Fendeuse	electrique (min 5,5kw)	3 950 €
22 4	M							x									Fendeuse avec treuil	hydraulique (min 35cv)	4 900 €
22 5	M							x						x			Fendeuse horizontale hydraulique		14 250 €
22 6	M	x	x	x		x											Gerbeur électrique	min 2m hauteur	5 000 €
22 7	I	x						x		x		x		x			Gestion climatique de la serre : bassin de rétention ou citerne d'eau de pluie	/m³	90 €
22 8	M	x						x	x	x		x		x			Gestion climatique de la serre : ordinateur et programme de gestion + station météo		16 000 €
22 9	I	x						x		x		x		x			Gestion climatique de la serre : système d'ombrage et thermique	/m² (min 1000m²)	27 €
23 0	M							x									Grapin de débardage sur prise arrière tracteur		3 575 €
23 1	I	x												x			Groupe frigorifique pour stockage légumes ou plants	/m³ du local réfrigéré	19 €
23 2	I							x						x			Groupe frigorifique pour stockage plants	/m³ du local réfrigéré	19 €

23 3	I	x	x			x								x				Groupe frigorifique pour stockage produits transformés - Diversification agricole	/m³ du local réfrigéré	19 €
23 4	I	x		x		x	x							x				Groupe frigorifique pour stockage produits transformés - Diversification agricole	/m³ du local réfrigéré	19 €
23 5	M	x			x									x				Groupeur autochargeur de grosses balles		115 500 €
23 6	M	x			x									x				Groupeur de grosses balles		48 900 €
23 7	M	x			x									x				Groupeur de petites balles		85 100 €
23 8	I	x				x		x		X				x				Hall de séchage pour vrac	/m²	498 €
23 9	I	x				x		x		X				x	x			Hall de séchage pour vrac - Produit de qualité	/m²	498 €
24 0	M							x			x						x	Harnachement (harnais, collier de travail)		1 500 €
24 1	M	x			x					x		x						Herse étrille		14 597 €
24 2	M	x																Herse rotative/Cultivateur rotatif/Fraise	1,5=<1<3m	6 500 €
24 3	M	x			x													Herse rotative/Cultivateur rotatif/Fraise	>=3m	16 500 €
24 4	M	x			x					x		x						Houe rotative		13 750 €
24 5	M	x							x					X				Informatique professionnelle : DAC (installation complète)		7 745 €
24 6	M	x							x					X				Informatique professionnelle : DAL (installation complète)		12 650 €
24 7	M	x							x					x				Informatique professionnelle : système de détection de chaleur et/ou de vélage		9 175 €

24 8	I	x			x				x	x	x		x				Installation de potabilisation de l'eau (eau non potable vers eau potable)		27 000 €
24 9	M	x		x				x		x							Jantes et pneus basse pression	La paire	7 906 €
25 0	I						x							x		x	Kit de franchissement de cours d'eau		10 000 €
25 1	M	x		x													Lame souleuse vibrante		4 400 €
25 2	M	x			x								x				Laveuse légumes		5 786 €
25 3	M	x											x				Laveuse-écaleuse (noix)		5 357 €
25 4	M	x		x													Machine à déplanter à racines nues, sur tracteur		20 650 €
25 5	M	x		x									x				Mélangeuse distributrice automotrice (avec ou sans pailleuse)		154 963 €
25 6	M	x		x									x				Mélangeuse distributrice trainée (avec ou sans pailleuse)		40 150 €
25 7	M						x										Mini-pelle	<= 30cv	44 000 €
25 8	M						x										Mini-pelle	30cv< puissance =<55cv	65 000 €
25 9	M						x										Mini-pelle	55cv< puissance =<80cv	84 000 €
26 0	M						x										Mini-pelle	80cv< puissance =<110cv	113 000 €
26 1	M						x										Mini-pelle	110cv< puissance	353 194 €

26 2	M							x										Mini-pelle	> 80cv	113000.0 0
26 3	M	x																Mixer à lisier mobile		6 050 €
26 4	M				x													Moissonneuse batteuse		214 983 €
26 5	M	x			x													Motoculteur avec fraise	12 cv , largeur de travail 80cm	1 900 €
26 6	M	x																Nettoyeur automoteur de logettes		23 000 €
26 7	M	x																Niche à veaux	/places	682 €
26 8	M	x											x					Pailleuse distributrice portée		16 500 €
26 9	M	x											x					Pailleuse distributrice trainée		22 000 €
27 0	M	x				x												Palox (pièce)		110 €
27 1	I	x							x		x	x						Plantation fruitier : surgreffage	par arbre	8 €
27 2	I	x																Plantation fruitier basse tige	par pied (min 500 arbres)	9 €
27 3	I	x							x									Plantation fruitier demi tige	par arbre (min 50 arbres)	105 €
27 4	I	x							x									Plantation fruitier demi tige - Produit de qualité	par arbre (min 50 arbres)	105 €
27 5	I	x							x		x	x		x				Plantation fruitier haute - Produit de qualité	par arbre (min 50 arbres)	114 €
27 6	I	x							x		x	x						Plantation fruitier haute tige	par arbre (min 50 arbres)	114 €
27 7	I	x																Plantations vignes	par pied (min 500 pieds)	7 €

27 8	I	x														x				Plantations vignes - Produit de qualité	par pied (min 500 pieds)	7 €
27 9	M	x			x															Planteuse arbres	2 rangs	10 000 €
28 0	M	x			x				x	x										Planteuse arbres Système d'autoguidage GPS	2 rangs	20 000 €
28 1	M	x			x															Planteuse PdT		44 000 €
28 2	M	x			x											x				Planteuse PdT - Produit de qualité		44 000 €
28 3	M	x			x															Planteuse PdT combiné travail du sol		93 500 €
28 4	M	x			x											x				Planteuse PdT combiné travail du sol - Produit de qualité		93 500 €
28 5	M	x																		Planteuse-repiqueuse	2 rangs	4 000 €
28 6	M	x																		Planteuse-repiqueuse	3 rangs	6 000 €
28 7	M	x			x															Planteuse-repiqueuse	4 rangs	7 000 €
28 8	M	x			x															Planteuse-repiqueuse	5 rangs	8 000 €
28 9	M	x			x															Plateforme/passerelle automotrice		27 500 €
29 0	M	x			x															Plateforme/passerelle automotrice avec allongement latéral	levage <3m	34 650 €
29 1	M	x			x															Plateforme/passerelle automotrice avec allongement latéral	levage >=3m	46 750 €
29 2	M	x			x					x	x									Plateforme/passerelle automotrice électrique avec allongement latéral	panneaux photovoltaïques	63 250 €
29 3	I	x			x															Pont bascule		31 876 €

29 4	M							x										Porteur	8t =< capacité <12t	312 000 €
29 5	M							x										Porteur	12t <= capacité de chargement <=18t	333 000 €
29 6	M							x										Porteur	>18t	455 000 €
29 7	M							x									x	Porteur (huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm)	8t =< capacité <12t	312 000 €
29 8	M							x									x	Porteur (huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm)	12t <= capacité de chargement <=18t	333 000 €
29 9	M							x									x	Porteur (huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm)	>18t	455 000 €
30 0	M							x								x	x	Porteur hippomobile		15 000 €
30 1	I	x								x		x		x				Poulailler mobile automatisé avec châssis fixe	/places poules plein air	150 €
30 2	M	x			x									x				Presse balles carrées		111 375 €
30 3	M	x			x									x				Presse balles rondes		44 000 €
30 4	M	x			x									x				Presse petites balles	ballots < 50kg	26 279 €
30 5	M	x																Pulvérisateur à hélice		33 000 €
30 6	M	x			x													Pulvérisateur à hélice avec faucheuse		46 750 €
30 7	M	x																Pulvérisateur à lance sur roues motorisé ou atomiseur traîné motorisé	capacité de 150 à 400 L	4 700 €

308	M	x		x													Pulvérisateur à rampe porté	400L=< capacité =< 1600 L	20 000 €
309	M			x													Pulvérisateur automoteur		207 500 €
310	M	x		x			x	x		x		x					Pulvérisateur de précision (smart/spot spraying)		116 000 €
311	M	x		x													Pulvérisateur porté	>1600 L	36 300 €
312	M	x		x													Pulvérisateur trainé	>1600 L	52 800 €
313	M	x		x													Récolteuse de plant d'arbre		30 000 €
314	M	x		x													Récolteuse haricots		48 400 €
315	M			x													Récolteuse lin ou chanvre		250 000 €
316	M	x		x				x	x	x		x					Régénérateur de prairie/Aérateur de prairie/Ebouseuse	<= 6m	5 610 €
317	M	x		x				x	x	x		x					Régénérateur de prairie/Aérateur de prairie/Ebouseuse	> 6m	11 000 €
318	M	x		x								x					Releveuse/Palisseuse pour vignes		25 000 €
319	M	x					x										Remorque (benne)	1 essieu	16 500 €
320	M	x		x	x		x										Remorque (benne)	2 essieux	33 536 €
321	M	x		x	x		x										Remorque (benne)	3 essieux	62 722 €
322	M	x		x			x										Remorque (benne) à fond poussant	min 30m ³	45 000 €
323	M						x										Remorque auto-suveuse directionnelle (transport bois long/grume=chassis)	2 essieux	85 000 €

32 4	M						x										Remorque auto-suveuse directionnelle (transport bois long/grume=chassis)	3 essieux	125 000 €
32 5	M						x									x	Remorque auto-suveuse directionnelle (transport bois long/grume=chassis) - roues jumelées	2 essieux	85 000 €
32 6	M						x									x	Remorque auto-suveuse directionnelle (transport bois long/grume=chassis) - roues jumelées	3 essieux	125 000 €
32 7	M						x										Remorque double essieu freiné (benne) pour voiture	MMA min 3000kg	9 000 €
32 8	M	x					x										Remorque double essieu freiné (plateau) pour voiture	long min 4,5m	6 600 €
32 9	M						x										Remorque grumier extensible directionnelle	2 essieux	140 000 €
33 0	M						x										Remorque grumier extensible directionnelle	3 essieux	180 000 €
33 1	M						x									x	Remorque grumier extensible directionnelle	2 essieux fixes et 1 autovireur	110 000 €
33 2	M						x									x	Remorque grumier extensible directionnelle - roues jumelées	2 essieux	115 000 €
33 3	M						x									x	Remorque grumier extensible directionnelle - roues jumelées	3 essieux	165 000 €
33 4	M						x								x	x	Remorque grumier extensible directionnelle - roues jumelées	2 essieux fixes et 1 autovireur	110 000 €
33 5	M						x										Remorque grumier non-rétractable, type plateau (transport bois courts/billons)	>=10m, 3essieux fixes	65 000 €
33 6	M						x									x	Remorque grumier non-rétractable, type plateau (transport bois courts/billons) - roues jumelées	>=10m, 3essieux fixes	65 000 €

33 7	M	x			x	x		x										Remorque plateau	< 8 m	11 000 €
33 8	M	x			x	x												Remorque plateau/charriot (semi-portée ou trainé)	>= 8m	14 960 €
33 9	M							x										Remorque porte engin avec lit surbaissé, essieux à direction hydraulique	> 10m, 2 essieux	125 000 €
34 0	M							x										Remorque porte engin avec lit surbaissé, essieux à direction hydraulique	>10m, 3 essieux	157 500 €
34 1	M							x										Remorque porte engin surbaissée	> 10m, 2 essieux	92 500 €
34 2	M							x										Remorque porte engin surbaissée	> 10m, 3 essieux	110 000 €
34 3	M	x				x												Remplisseur de pallox		20 900 €
34 4	M	x																Rempoteuse à pots	min 1200 pots/h	19 190 €
34 5	M				x													Retourneuse lin ou chanvre		79 200 €
34 6	I	x						x					x					Robot de traite		148 500 €
34 7	I	x						x					x					Robot de traite double		220 000 €
34 8	M	x			x			x	x		x		x					Robot de travail autonome et autoguidé (GPS/RTK) pour cultures	débit de chantier max =<2,5ha/j	30 050 €
34 9	M	x			x			x	x		x		x					Robot de travail autonome et autoguidé (GPS/RTK) pour cultures	débit de chantier max >2,5ha/j	150 000 €
35 0	I	x						x					x					Robot distributeur alimentation		169 400 €

35 1	M	x											x					Robot nettoyeur		13 475 €
35 2	M	x											x					Robot repoussoire alimentation		15 950 €
35 3	M						x											Rogneuse de souche à disque	Min 65CV	23 700 €
35 4	M	x																Rotobèche	1m=< l <1,5m	4 500 €
35 5	M	x			x													Rotobèche	>=1,5m	11 660 €
35 6	M	x			x				x		x							Rouleau/Tasse-avant		8 305 €
35 7	I	x							x			x						Rucher	/ruche ; min 25 ruches	165 €
35 8	I	x																Salle de traite bovin	/place	7 123 €
35 9	M	x											x					Salle de traite mobile	/place	5 670 €
36 0	I	x																Salle de traite ovin/caprin	/place	1 880 €
36 1	M	x				x												Sapin de Noël : combiné emballeuse-palletiseur automatique		26 500 €
36 2	M	x				x												Sapin de Noël : emballeuse automatique hydraulique		6 500 €
36 3	M	x				x												Sapin de Noël : palletiseur		20 000 €
36 4	M	x				x												Sapin de Noël : tailleuse de pied		6 000 €
36 5	I	x				x							x					Séchoir compact pour balles	/m²	953 €
36 6	I	x				x							x	x				Séchoir compact pour balles - Produit de qualité	/m²	953 €
36 7	M					x	x	x										Semi-remorque frigo		93 000 €

368	M	x			x					x	x	x						Semoir engrais verts		2 750 €
369	M	x			x													Semoir multigraines ou précision monograine ou maraicher	=<1,5m	6 000 €
370	M	x			x													Semoir multigraines ou précision monograine ou maraicher	>1,5m	20 900 €
371	M	x			x					x	x	x	x					Semoir pour semis direct sans travail du sol ou pour semis simplifié (avec travail du sol/sans labour)	l = 3m	43 687 €
372	M	x			x					x	x	x	x					Semoir pour semis direct sans travail du sol ou pour semis simplifié (avec travail du sol/sans labour)	l > 3m	74 800 €
373	M	x			x					x	x	x						Semoir sur-semis pour rénovation de prairies		27 500 €
374	I	x						x						x				Serre multichapelle plastique	/m²	40 €
375	I	x						x						x				Serre tunnel à bord rond	min 5m de large, min 50m de long , /m²	8 €
376	I	x						x						x				Serre tunnel à bords droit fixe avec portes	min 5m de large, min 50m de long , /m²	12 €
377	I	x						x						x				Serre tunnel avec portes et ventilation latérale relevable mécaniquement	min 5m de large, min 50m de long , /m²	26 €
378	I	x																Silo couloir	/m²	78 €
379	I	x				x												Silo tour	>=10 m³, /m³	293 €
380	M	x			x					x		x						Système de télégonflage		9 312 €

38 1	M	x			x				x	x	x	x		x				Systèmes de guidage "GPS" ou système de guidage non-attaché aux machines (utilisable pour plusieurs machines)	précision =<15 cm	9 673 €
38 2	M	x			x				x	x	x	x		x				Systèmes de guidage "GPS" ou système de guidage non-attaché aux machines (utilisable pour plusieurs machines)	précision > 15cm	4 500 €
38 3	M							x	x								x	Systèmes de guidage "GPS" (type TimberMatic Maps) - Abatteuse		13 000 €
38 4	M							x	x								x	Systèmes de guidage "GPS" (type TimberMatic Maps) - Porteur		10 000 €
38 5	M							x	x								x	Systèmes de guidage "GPS" (type TimberMatic Maps) - Porteur et abatteuse combiné		23 000 €
38 6	I	x																Tank-Refroidisseur	/1000l	3 465 €
38 7	M							x									x	Tapis monte bois motorisé	min 2m hauteur	3 000 €
38 8	M	x																Taxi-lait	> 150 lt	6 868 €
38 9	M	x																Tonneau à eau		6 050 €
39 0	M	x			x					x	x	x		x				Tonneau à lisier avec injecteurs		76 450 €
39 1	M	x																Tonneau à lisier avec palette/pendulaire	<= 9 m³	12 183 €
39 2	M	x			x													Tonneau à lisier avec palette/pendulaire	> 9 m³	23 100 €
39 3	M	x						x										Tracteur	30cv =< puissance=<50cv	19 800 €

39 4	M	x					x											Tracteur	50cv < puissance=<90cv	41 800 €
39 5	M	x			x	x	x											Tracteur	90cv < puissance =<120cv	64 240 €
39 6	M	x			x	x	x											Tracteur	120cv < puissance =<150CV	85 800 €
39 7	M	x			x	x	x											Tracteur	150cv <puissance =<180cv	103 400 €
39 8	M	x			x	x	x		x	x			x				x	Tracteur électrique ou biogaz	> 150 CV	173 905 €
39 9	M	x			x													Tracteur type "vigneron" ou "fruitier" (largeur max 1,6m)	70cv =< puissance	82 200 €
40 0	M	x			x									x				Tracteur type "vigneron" ou "fruitier" (largeur max 1,6m) - Produit de qualité	70cv =< puissance	82 200 €
40 1	M	x	x			x	x						x					Transformation et/ou vente : baratte à beurre		10 725 €
40 2	M	x	x			x	x						x					Transformation et/ou vente : bouchonneuse ou capsuleuse semi-automatique électrique : diversification agricole		5 280 €
40 3	M	x	x			x	x						x	x				Transformation et/ou vente : bouchonneuse ou capsuleuse semi-automatique électrique : diversification agricole - Produit de qualité		5 280 €
40 4	M	x		x		x							x					Transformation et/ou vente : bouchonneuse ou capsuleuse semi-		5 280 €

																		automatique électrique : diversification non-agricole		
40 5	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : combiné pasteurisateur - turbine à glace	/L/h, min 30L/h de capacité	440 €
40 6	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : conditionneuse emballeuse semi- automatique : diversification agricole		7 150 €
40 7	M	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente : conditionneuse emballeuse semi- automatique : diversification agricole - Produit de qualité		7 150 €
40 8	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : conditionneuse emballeuse semi- automatique: diversification non- agricole		7 150 €
40 9	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : cuve de vinification	/1000L	1 265 €
41 0	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente : cuve de vinification - Produit de qualité	/1000L	1 265 €
41 1	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : cuve fromagère	/100l	4 180 €
41 2	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : cuve fromagère - Produit de qualité	/100l	4 180 €
41 3	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (non-réfrigéré): diversification agricole	par casier visible	275 €
41 4	I	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (non-réfrigéré): diversification non-agricole	par casier visible	275 €

41 5	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (réfrigéré): diversification agricole	par casier visible	440 €
41 6	I	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (réfrigéré): diversification non-agricole	par casier visible	440 €
41 7	I	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : distributeur automatique carrousel réfrigéré : diversification non-agricole		11 000 €
41 8	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : distributeur automatique carrousel réfrigéré: diversification agricole		11 000 €
41 9	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : écrémeuse	/l de lait traité/h	12 €
42 0	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : ensacheuse à farine	sac de 25kg	18 150 €
42 1	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente : ensacheuse à farine - Produit de qualité	sac de 25kg	18 150 €
42 2	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : étuve à yahourt	min. 500 pots	8 250 €
42 3	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : lave-bac : diversification agricole		5 940 €
42 4	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : lave-bac : diversification non-agricole		5 940 €
42 5	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : machine à pâtes	min 20kg/h	8 250 €
42 6	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre	meule50 cm=< diamètre <100cm	9 460 €
42 7	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre	meule >= 100cm	22 000 €

42 8	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre - Produit de qualité	meule 50 cm =< diamètre <100cm	9 460 €
42 9	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre - Produit de qualité	meule >= 100cm	22 000 €
43 0	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : pasteurisateur : diversification agricole	/L, min 30L de capacité	171 €
43 1	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : pasteurisateur : diversification non agricole	/L, min 30L de capacité	171 €
43 2	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : pasteurisateur en continu : diversification agricole	/L/h	61 €
43 3	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : pasteurisateur en continu : diversification non agricole	/L/h	61 €
43 4	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : presse à fromage pneumatique	par verrin, max 3 verrins	3 190 €
43 5	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : pressoir pneumatique pour vin	/kg de capacité de la cuve (vendange entière)	22 €
43 6	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : pressoir pour autres fruits	/kg/h	4 €
43 7	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : séchoir à pâtes	min 40kg	7 150 €
43 8	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente : tamiseuse à farine		14 850 €

43 9	M	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente : tamiseuse à farine - Produit de qualité		14 850 €
44 0	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente : turbine à glace	/L/h, min 20 L/h	363 €
44 1	M	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente - balance-étiqueteuse : diversification agricole		1 100 €
44 2	M	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente - balance-étiqueteuse : diversification agricole - Produit de qualité		1 100 €
44 3	M	x		x		x								x				Transformation et/ou vente - balance-étiqueteuse : diversification non-agricole		1 100 €
44 4	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente (aménagement) : diversification agricole	/m²	512 €
44 5	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente (aménagement) : diversification agricole - Produit de qualité	/m²	512 €
44 6	I	x		x		x								x				Transformation et/ou vente (aménagement) : diversification non-agricole	/m²	512 €
44 7	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente (construction sans aménagements/équipements) : diversification agricole	/m²	633 €
44 8	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente (construction sans aménagements/équipements): diversification agricole - Produit de qualité	/m²	633 €

44 9	I	x		x		x								x				Transformation et/ou vente (construction sans aménagements/équipements): diversification non-agricole	/m²	633 €
45 0	I	x	x			x	x							x				Transformation et/ou vente (construction): diversification agricole	/m²	1 144 €
45 1	I	x	x			x	x							x	x			Transformation et/ou vente (construction): diversification agricole - Produit de qualité	/m²	1 144 €
45 2	I	x		x		x								x				Transformation et/ou vente (construction): diversification non- agricole	/m²	1 144 €
45 3	M	x				x												Transpalette électrique		2 860 €
45 4	M							x										Treuil à commande électrohydraulique	traction < 8,5t	5 950 €
45 5	M							x										Treuil à commande électrohydraulique	traction >= 8,5t	8 300 €
45 6	M							x										Treuil à commande manuelle		2 280 €
45 7	M				x					x		x	x					Trieur à grains mobile pour cultures associées		89 000 €
45 8	M							x			x						x	Triqueballe		10 000 €
45 9	M							x									x	Van de transport chevaux	min 2 chevaux	10 650 €
46 0	M	x	x			x	x							x				Véhicule utilitaire : remorque réfrigérée : diversification agricole		7 211 €
46 1	M	x		x		x		x						x		x		Véhicule utilitaire : remorque réfrigérée : diversification non- agricole/sylvicole		7 211 €
46 2	M	x	x			x	x							x				Véhicule utilitaire réfrigéré : diversification agricole		24 424 €

46 3	M	x		x		x		x						x		x			Véhicule utilitaire réfrigéré : diversification non- agricole/sylvicole		24 424 €
46 4	M	x			x									x					Vendangeuse		160 000 €
46 5	I	x																	Ventilateur/Extracteur d'air	par ventilateur (min 450m3/min)	540 €

Légende :

M/I = Bien meuble/Bien immeuble

Div agricole = Diversification agricole

Div non-agri = Diversification non-agricole

PME-TC agro = entreprise de transformation et de commercialisation dans le secteur agroalimentaire

PME-TC Sylvi = entreprise dans le secteur sylvicole

AV = Architecture verte

RE = résilience économique

PQ = produits de qualité »

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du ...(date) modifiant l'arrêté ministériel du 23 février 2023, exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole, aquacole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la première transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et sylvicole.

Namur, le ...(date),

Anne-Catherine DALCQ

Annexe n°2 à l'arrêté ministériel du ... (date) modifiant l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole

Annexe n°4 à l'arrêté ministériel du 23 février 2023 exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation dans le secteur sylvicole

Annexe n°4. Investissements non-productifs admissibles

	M/I	Producteur	CUMA	SCTC	PME-TC Agricole	PME-TC Sylvicole	AV	Climat	Ressources naturelles	Biodiversité	RE	Étude hydrologique à l'échelle du bassin versant	Présence d'un axe de ruissellement	Permis d'urbanisme	Étude de dimensionnement	Listes de matériel/équipement	Classe/ Largeur (m)	Montant forfaitaire
1	I	x					x	x	x	x				x		Aménagement des exutoires de drains (max 1.000 €/drain)	/m ² max 1000€	10.00 €
2	I	x					x	x	x				x			Barrage filtrant/fascine en fagots, h. min 40 cm (par entreprise)	/m	125.00 €
3	I	x					x	x	x				x			Barrage filtrant/fascine en fagots, h. min 40 cm (par le demandeur)	/m	100.00 €
4	I	x					x	x	x				x			Barrage filtrant/fascine en paille, h. min 40 cm (par entreprise)	/m	62.50 €
5	I	x					x	x	x				x			Barrage filtrant/fascine en paille, h. min 40 cm (par le demandeur)	/m	50.00 €
6	I	x					x	x	x				x			Barrage filtrant/fascine en paille, h. min 40 cm (par entreprise) prolongé par un talus	/m de talus	10.00 €
7	I	x					x	x	x				x			Barrage filtrant/fascine en paille, h. min 40 cm (par le demandeur) prolongé par un talus	/m de talus	10.00 €
8	I	x					x	x	x	x		x		x	x	Bassin de rétention 25 à 200 m ³	/m ³ ; max 2000€	10.00 €
9	I	x					x	x	x	x		x		x		Création de fossé à redent: fossé l >= 1 m et P >= 60 cm (€/m) + redent (3/4 h du fossé) avec tuyau DN 160 à 200 (€/unité) : fossé	/m	10.00 €
10	I	x					x	x	x	x		x		x		Création de fossé à redent: fossé l >= 1 m et P >= 60 cm (€/m) + redent (3/4 h du fossé) avec tuyau DN 160 à 200 (€/unité) : redent	/redent	125.00 €
11	I	x					x	x	x	x		x		x		Création de fossé ouvert, l et P >= 50 cm	/m	10.00 €
12	I	x					x	x	x	x		x		x	x	Création de noues, l >= 3,5 m et P >= 50 cm, pente 2/1	/m ²	10.00 €
13	I	x					x	x	x	x		x		x	x	Creusement de marc (talus 12/4, p >= 50 cm avec p centrale >= 1 m; 100m ² =< surface < 200m ²	/m ²	11.00 €
14	I	x					x	x	x	x		x		x	x	Creusement de mare (talus 12/4, p >= 50 cm avec p centrale >= 1 m; 200m ² =< surface < 300m ²	/m ²	10.00 €
15	I	x					x	x	x	x		x		x	x	Creusement de mare (talus 12/4, p >= 50 cm avec p centrale >= 1 m; 50m ² =< surface < 100m ²	/m ²	12.00 €
16	I	x					x	x	x				x			Déplacement entrée de champs: min 5 m de large avec canalisation DN500 mm + empiérement		500.00 €
17	I	x					x	x	x					x	x	Déversoir accompagnant le fossé-talus		80.00 €
18	I	x					x	x	x	x		x		x		Fossé-talus, h < 50 cm	/m ²	10.00 €

AV = Architecture verte
RE = résilience économique
TC = transformation et/ou commercialisation

Dans le cadre des investissements non-productifs qui sont soumis à un permis d'urbanisme ou à une étude de dimensionnement, le bénéficiaire peut joindre dans sa demande d'aide la preuve qu'il a effectué le permis d'urbanisme ou l'étude de dimensionnement à ses frais. Un forfait de 150 euros dans le cadre d'un permis d'urbanisme ou un forfait de 500 euros dans le cadre d'une étude de dimensionnement peut être accordé aux bénéficiaires.

Dans le cadre de l'investissement « Déplacement entrée de champs : min 5 m de large avec canalisation DN500 mm + empiérement », une autorisation de l'autorité communale est annexée à la demande d'aide.

Dans le cadre des investissements non-productifs qui sont soumis à la preuve de la présence d'un axe de ruissellement, l'administration effectue une analyse de risque en cas de proximité d'habitation présente à moins de cinquante mètres.

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du **...(date)** exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2023 relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricole, aquacole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la première transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et sylvicole.

Namur, le **...(date)**.



Anne-Catherine DALCQ